RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ECOGESTION
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social ESPACE DILLON 3000 – 17 RUE GEORGES EUCHARIS
97200 FORT DE FRANCE
522 425 651 RCS FORT DE FRANCE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUILLET 2026

Le vingt-huit juillet deux mille vingt-six au siège social,

La société TAP HOLDING
SAS au capital de 25.000.000 euros
ayant son siège social : Immeuble Phénix – ZAC du Lareinty – 97232 LE LAMENTIN
immatriculée au RCS de Fort de France sous le numéro N° 527 916 142
représentée par Monsieur Thibaud ASSIER de POMPIGNAN, son Président

Associée unique et seule Présidente de la société ECOGESTION (ci-après la « Société »).

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 3 des statuts.
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION : TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'associée unique décide de transférer le siège social, à compter du 1er octobre 2026 de :

17, rue Georges Eucharis, Espace Dillon, 97200 Fort-de-France

à

c/o GROUPE TAP, Immeuble Grand Angle - ZAC du Lareinty - 97232 Le Lamentin,

En conséquence, l'associée unique décide de modifier l'article 3 des statuts comme suit :

« ARTICLE 3 - Siège social

Le siège social est fixé : c/o GROUPE TAP, Immeuble Grand Angle - ZAC du Lareinty - 97232 Le Lamentin»

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Présidente de la Société, associée unique, et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

L'associée unique
TAP HOLDING SAS
Représentée par Monsieur Thibaud Assier de Pompignan, président.

